



Saviez-vous que ...

Le CPSST dispose d'un pouvoir décisionnel sur certains sujets de prévention en SST, dont le programme de formation et d'information ainsi que le choix des équipements de protection individuels, conformément aux conditions prévues dans la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST) et ses règlements.

Le comité paritaire en santé et sécurité au travail est composé à la fois de membres de la direction de la SAQ, de conseillers SST et de vos représentants syndicaux. Par ses efforts, le CPSST contribue activement au maintien d'un milieu de travail sain et sécuritaire pour l'ensemble des employés de la SAQ.

NOUVEAU : Arrivée des gants de manutention résistants aux coupures

Bonne nouvelle! Les nouveaux gants de manutention arrivent à la SAQ. La distribution de ce nouveau modèle se fera au cours des prochains jours dans toutes nos succursales. Le choix du modèle s'est défini à la suite d'un pilote récemment tenu par vos collègues de Trois-Rivières.

Pourquoi avoir tenu un pilote?

La manutention des charges et les coupures représentent les risques de blessures les plus importants à la SAQ. Considérant l'importance de ces risques, la SAQ a opté pour la mise en place d'une mesure de protection en rendant disponible **et obligatoire pour certaines tâches**, un gant de manutention résistant aux coupures choisi par le Comité paritaire en santé et sécurité au travail (CPSST).

Le projet pilote a eu lieu pendant plusieurs mois dans la région de Trois-Rivières afin d'identifier les critères de performance requis (anti allergène, dextérité, facile d'entretien, résistant aux coupures et abrasion, compatible avec écran tactile) et ainsi connaître et essayer différents modèles. Après un premier triage du CPSST, cinq modèles de gants ont été choisis. De nombreux employés ont participé au projet pilote et nous ont transmis leurs commentaires après leur utilisation/test.

Quels sont les avantages du modèle choisi?

Le projet pilote nous a permis de constater que le modèle retenu répond à nos besoins en lien avec **le risque de coupure** et, aussi, qu'il favorise une **manutention sécuritaire** et beaucoup plus facile des caisses.

Le gant améliore **la prise des caisses** et par conséquent **réduit le risque de blessures lombaire** en minimisant les « échappées ». Il réduit également l'effort nécessaire au transfert et au transport des charges.

Quand doit-on utiliser les gants?

Une courte capsule de formation sous forme de vidéo est maintenant disponible sur l'intranet. L'ensemble des employés de toutes nos succursales devront s'assurer de la visionner et les nouveaux employés devront être formés à ce sujet. Tous les détails ont été acheminés à votre gestionnaire et sont disponibles sur la page intranet de la SST.

